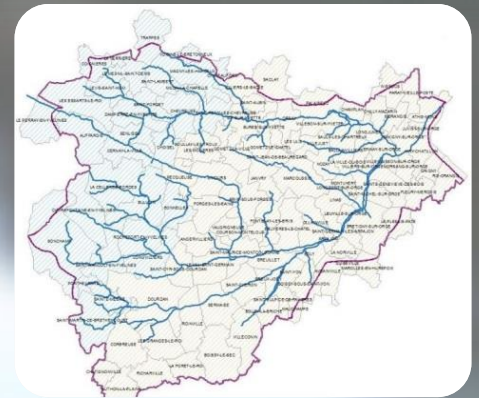




# Bureau de la CLE Orge-Yvette

Lundi 20 mars 2017, SIAHVY

Bilan de l'année 2016 - Prévisionnel 2017



Rapport  
d'activités et  
bilan financier  
2016

Programme  
d'actions 2017

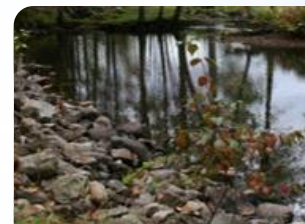
Budget  
prévisionnel  
2017

Infl'Eau CLE

## Bureau de la CLE - 20 mars 2017

### Ordre du jour

- ❖ Présentation du rapport d'activités et bilan financier 2016
- ❖ Programme d'actions pour 2017 (focus sur l'étude ZH et l'élaboration du PAPI)
- ❖ Point sur le budget prévisionnel 2017





**Equipe d'animation de la CLE Orge-Yvette**

**Président CLE : Claude JUVANON**



Stagiaire étude ZH - 2018  
Concertation ZH & PLU

Stagiaire PAPI ? Subvention  
Région en attente...

**Animatrice CLE/SAGE Orge-Yvette**

**Chargée de mission PAPI Orge-Yvette**

Création de poste en décembre 2016  
Contractuel - CDD 1an renouvelable

Rapport  
d'activités et  
bilan financier  
2016

Programme  
d'actions 2017

Budget  
prévisionnel  
2017

Infl'Eau CLE

## Les missions de l'équipe d'animation de la CLE

### Animatrice CLE/SAGE Orge-Yvette

- Animation de la CLE (Bureau, AG, Commissions thématiques...)
- Pilotage étude d'inventaire des ZH à l'échelle du SAGE
- Suivi de l'intégration des enjeux du SAGE dans les PLU et les projets d'urbanisme
- Expertise des dossiers Loi sur l'Eau
- Suivi de l'élaboration du PAPI
- Information et communication
- Suivi des Contrats de bassin
- Pilotage du budget

### Chargée de mission PAPI Orge-Yvette

- Analyse d'offres prestataire d'élaboration du PAPI
- Pilotage de l'élaboration du PAPI OY
- Suivi administratif et financier du PAPI
- Mise à jour du diagnostic inondation du bassin
- Coordination / concertation entre le prestataire - acteurs locaux
- Animation des COTECH et COPIL
- Enjeu inondation / PLU / Projets d'urbanisme
- Information et communication





**Bilan de la concertation - CLE Orge-Yvette 2016 (1 ETP)**

Janv	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Oct	Nov	Décembre
											Com Avis
Bureau CLE	COFIL ZH		AG CLE		COFIL ZH			Com Avis		COM	COFIL ZH
Com Avis			COFIL PAPI	COM	COM	COTECH PAPI		COFIL PAPI			COTECH PAPI

 Bureau et AG de la CLE

 Commission Avis des dossiers LEMA

 COFIL et COTECH sur l'inventaire des zones humides - SAGE

 COFIL et COTECH de lancement de l'élaboration du PAPI

 Réunion de communication

Rapport  
d'activités et  
bilan financier  
2016

Programme  
d'actions 2017

Budget  
prévisionnel  
2017

Infl'Eau CLE

## Autres réunions suivies en 2016...

- Journée des animateurs de SAGE - AESN
- Journée des animateurs de SAGE - EPTB Seine -Grands Lacs
- Colloque GEMAPI Saint-Maur-des-fossés
- Formation AESN Gestion de conflits dans le domaine de l'eau
- Ateliers du PAPI - EPTB Seine Grands Lacs
- Réunions techniques SIAHVY, SIBSO
- Classe d'eau d'élus
- Journée technique du CD91 ...



Journée d'info sur les mares - SIBSO  
17 Juin 2016

## Suivi des réunions des Contrats de bassin de l'Orge-Yvette :

- Yvette amont : Février 2016
- Yvette aval : Septembre 2016
- Orge-aval : Avril 2016

Rapport  
d'activités et  
bilan financier  
2016

Programme  
d'actions 2017

Budget  
prévisionnel  
2017

Infl'Eau CLE

## Inventaire des zones humides - Bilan de l'année 2016

### ZH1 : Réalisation d'inventaire des zones humides à l'échelle du SAGE

Actualisation des données du SAGE et de la DRIEE

- > Pré-localisation des zones humides au 1/25000.
- > Inventaire finalisé fin 2018 à l'échelle communale des PLU(i) (1/5000<sup>ème</sup>)



### ZH2 : Prise en compte des zones humides dans les projets d'aménagement

Le pétitionnaire devra s'assurer de la présence avérée ou non d'une zone humide dans le périmètre de son projet. (Analyse pédologique et floristique).

Description de la fonctionnalité du milieu humide demandée.

### Au titre de l'article 3 du règlement du SAGE : Exigence normative : CONFORMITE

- Eviter le dommage causé aux zones humides
- Réduire l'impact sur le milieu et sa fonctionnalité (mesures correctrices)
- Compenser la zone à hauteur de 150% de la surface perdue, si impacts résiduels
- Suivi écologique post-travaux



## Inventaire des zones humides - Bilan de l'année 2016

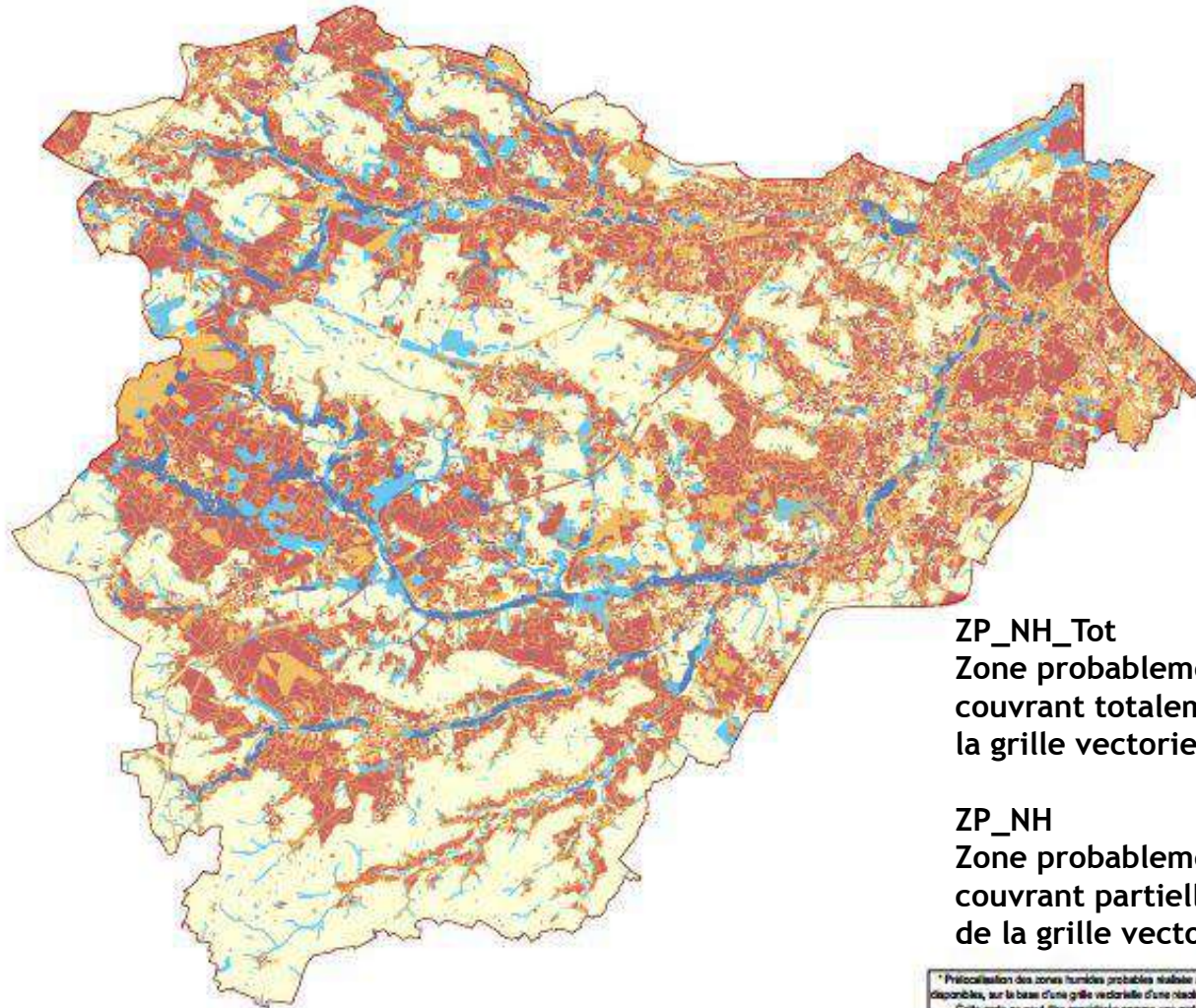
- ⇒ **Phase 1 : Validation, correction et précision des enveloppes d'alerte potentiellement humide du SAGE (tranche ferme)**
  - Mise à jour des inventaires (l'EPPS, associations, SNPN,...)*
  - Vérification du caractère « zone humide » de l'enveloppe d'alerte potentiellement humides de la DRIEE (images satellites, étude géologique, étude pédologique,...)*
  - Objectif de cartographie au 1/25 000*
  
- ⇒ **Phase 2 : Hiérarchisation des enveloppes de fortes probabilités de présence de zones humides (tranche conditionnelle)**
  - Proposition de hiérarchisation - Affinage de la maille à 25m - Création 5<sup>ème</sup> classe*
  - Objectif : Mise en évidence des ZH les plus aptes à contribuer aux enjeux tant qualitatifs que quantitatifs et patrimoniaux*
  
- ⇒ **Préparation de la Phase 3 : Identification, délimitation, caractérisation des zones humides hiérarchisées par relevés de terrain (tranche conditionnelle à bon de commande)**
  - Réflexion sur la concertation avec les communes*
  - Identification des zones humides à enjeux dans le cadre des inventaires de terrain*
  - Définition de l'enveloppe budgétaire de terrain (167 000 euros)*
  - Total : 188 000 euros pour l'ensemble de la phase 3 pour 2 ans.*



## Carte de la pré-localisation des zones humides

### Prélocalisation des zones humides probables\*

-  Zones humides issues d'inventaire
-  Zones probablement humides
-  Zones probablement non humides (couverture totale)
-  Zones probablement non humides (couverture partielle)
-  Zones indéterminées



**ZP\_NH\_Tot**  
Zone probablement non humide,  
couvrant totalement une maille de  
la grille vectorielle

**ZP\_NH**  
Zone probablement non humide,  
couvrant partiellement une maille  
de la grille vectorielle



\* Prélocalisation des zones humides probables réalisée à partir des données disponibles, sur la base d'une grille vectorielle d'une résolution spatiale de 25m. Cette carte ne peut être considérée comme une carte de délimitation des zones humides effectives et n'a aucune portée réglementaire.

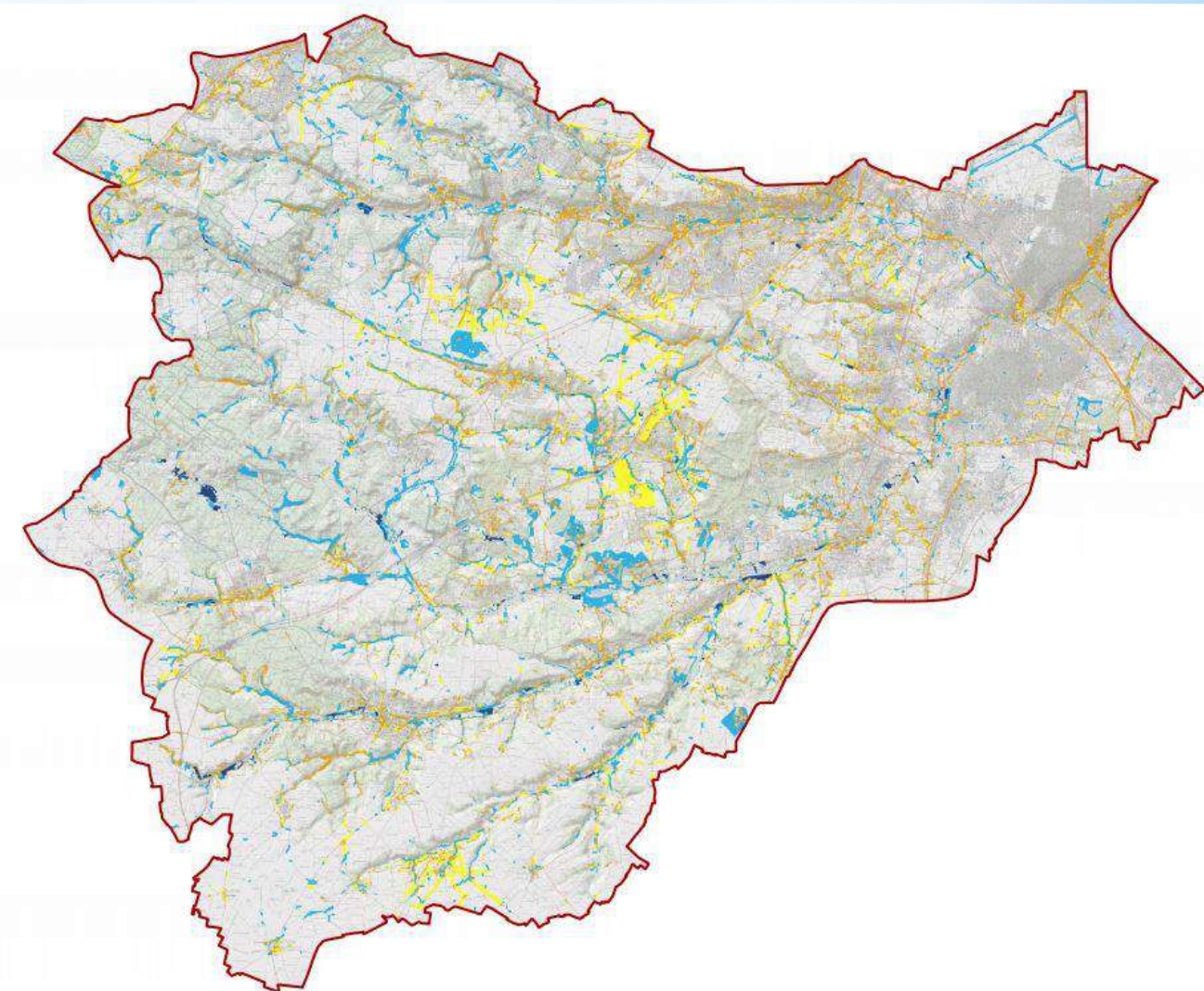




## Carte de priorisation des inventaires terrains 2017-2018

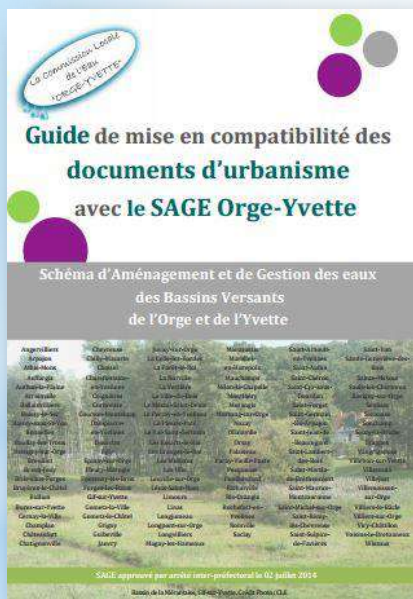
### Secteurs prioritaires pour l'inventaire des zones humides

-  Zones humides issues d'inventaire (ECOMOS)
-  Zones probablement humides concernées par au moins un enjeu ou une pression
-  Zones indéterminées concernées par au moins un enjeu et une pression
-  Zones probablement non humides concernées par au moins un enjeu et une pression





**Les outils mobilisés dans le cadre de l'étude ZH**



Guide d'urbanisme du SAGE Orge-Yvette (SCOT et PLUi)  
**Les dispositions à intégrer dans les documents d'urbanisme**

- > Extraits de PLU (OAP, Règlement, Zonage...) ayant traduit l'enjeu de préservation des zones humides
- > Plusieurs classements possibles (Nzh, N, Azh, EBC) avec des prescriptions associées dans le règlement du PLU(i)

Autres outils d'accompagnement du SAGE

- > Transmission des cartographies dès le « Porté à connaissance » du PLU
- > Accompagnement dans les réunions de PPA
- > **Fiche enjeu « zones humides »** (inventaire, identification, mesures compensatoires, fonctions)
- > Phase de concertation avec les communes « intégrer la carte des ZH dans un PLU »
- > **Présentation de la démarche d'inventaire sur le SAGE** (plaquette, interventions...)







**Lancement de l'élaboration du PAPI Orge-Yvette 2016**

Plusieurs réunions de concertation nécessaires :

- Présentation de la démarche d'élaboration du PAPI
- Règlementation et bilan des subventions
- Données actualiser le diagnostic inondation
- Création de poste et recrutement à la CLE
- Montage du cahier des charges d'élaboration du PAPI - estimation financière
- Révision de la participation financière des syndicats à la CLE (calcul ratio surface BV - linéaire CE - nombre d'habitants) - Délibérations

	Financement CLE (SAGE + BE PAPI)
SIAHVY	40%
SIVOA	40%
PNR	5%
SIBSO	12%
SIAHL	3%

	Financement Poste PAPI
SIAHVY	66,7%
SIVOA	0%
PNR	8,3%
SIBSO	20%
SIAHL	5%





**Point sur les avis de la CLE en 2016**

Dossiers	Localisation du projet	Type de dossier	Avis
Captages d'alimentation en eau potable et périmètres de protection – Forages F1 et P2 de Saint-Martin-de-Bréthencourt – Dossier technique préalable à l'enquête publique.	Saint-Martin-Bréthencourt et Dourdan	Autorisation	Favorable avec réserves
Autorisation temporaire concernant la mise en sur-profondeur d'une canalisation de gaz sur la commune de St Rémy-les-Chevreuse – Pré-projet de restauration écologique de l'Yvette (PNR)	St Rémy-les-Chevreuse	Autorisation	Favorable
Projet d'implantation d'une aire de grand passage aux Essarts-le-Roi	Essarts-le-Roi	Autorisation	Complément de dossier
Dossier d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), EARL Ferme de Bissy à Bonnelles (78).	Bonnelles	ICPE	Favorable avec réserves
Demande d'autorisation temporaire pour une canalisation de dévoiement des effluents à installer dans le lit mineur de l'Orge.	Brétigny sur Orge à Athis Mons	Autorisation	Favorable



**Point sur les avis de la CLE en 2016**

Autorisation unique pluriannuelle de prélèvement pour le périmètre « Beauce Centrale Yvelines »	Nappe de Beauce	Autorisation	Favorable avec remarques
Demande d'autorisation de recherche d'un gîte géothermique à basse température à l'Albien sur la ZAC du Moulon	Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Orsay, Saclay et Saint Aubin	Autorisation	Favorable
Demande d'autorisation de recherche d'un gîte géothermique à basse température à l'Albien sur la ZAC du quartier de l'Ecole Polytechnique	Orsay, Palaiseau, Saclay et Vauhallan	Autorisation	Favorable avec réserves
Extension de la station d'épuration de la commune du Perray-en-Yvelines	Perray-en-Yvelines	Autorisation	Favorable avec réserves
ZAC de la Croix de l'Orme par l'Etablissement public Grand Paris Aménagement sur la commune de Bruyères-Le-Châtel	Bruyères-Le-Châtel	Autorisation	Défavorable





**Dossiers transmis pour information 2016**

Rabattement de la nappe – Bretigny-sur-Orge	Bretigny-sur-Orge	Déclaration	Favorable
Reconstruction de la station d'épuration Fontenay-les-Briis	Fontenay-les-Briis	Déclaration	Favorable
Forage de reconnaissance préalable au forage d'irrigation sur Richarville	Richarville	Déclaration	Favorable
Epandage des sédiments de l'usine d'eau potable de Morsang-sur-Orge	Morsang-sur-Orge	Déclaration	Favorable
Réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines par le biais de piézomètres à Morangis et Paray-Vieille-Poste	Morangis et Paray-Vieille-Poste	Déclaration	Favorable
Requalification environnementale de l'assainissement routier de l'A10 Villebon-sur-Yvette et Palaiseau	Villebon-sur-Yvette et Palaiseau	Déclaration	Favorable
Création d'une sous-station de traction électrique à Egly	Egly	Déclaration	Favorable
Renaturation d'une berge de l'Orge au 10/14 impasse de la Prairie à Morsang-sur-Orge	Morsang-sur-Orge	Déclaration	Favorable



## Résultat de clôture de l'année 2016

		Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
<b>Recettes</b>	Prévues	140 760,61 €	46 691,62 €	187 452,23 €
	Réalisées (a)	43 793,30 €	7 728,22 €	51 521,52 €
<b>Dépenses</b>	Prévues	140 760,61 €	46 691,62 €	187 452,23 €
	Réalisées (b)	104 263,32 €	176,40 €	104 439,72 €
<b>Résultat reporté 2015 (d)</b>		58 766,61 €	40 581,62 €	99 348,23 €
<b>Résultat de l'exercice 2015 (a-b+d)</b>		- 1703,41 €	48 133,44 €	46 430,03 €

	Financement CLE en 2016
SIAHVV	40%
SIVOA	40%
PNR	3%
SIBSO	13%
SIAHL	4%

Financement avant le lancement du PAPI et la révision de la délibération de 2001





- Phase 3 de l'étude d'inventaire des zones humides - SAGE Orge-Yvette
- Concertation et communication sur l'étude ZH
  - Ateliers de concertation ZH et PLU
  - Participation aux classes d'eaux d'élus 18 mai et 15 juin 2017 - SIBSO
  - Participation aux AG et bureau des syndicats - Volet Communication
  - Plaquette ZH et communes**
  - Plaquette de présentation ZH - outil d'information**
  - Actualisation du site internet de la CLE - plateforme de documents
- Accompagnement des PLU et des projets d'urbanisme
- Elaboration du PAPI Orge-Yvette

## Les outils mobilisés dans le cadre de l'étude ZH

### Inventaire des zones humides du SAGE Orge-Yvette



Les zones humides sont des écosystèmes à l'interface entre les milieux terrestres et aquatiques caractérisés par une présence plus ou moins continue d'eau. En droit français, les zones humides sont définies dans l'article L. 211-1 du Code de l'environnement comme «des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année». De plus, l'article L211-1-1 du Code de l'environnement précise que la préservation et la gestion durable des zones humides définies à l'article L. 211-1 sont d'intérêt général.

Les zones humides possèdent des fonctions importantes dont l'homme peut tirer parti

**Fonction hydrologique** : régulation des inondations, alimentation ou vidange des nappes, soutien des cours d'eau en période d'étiage, diminution de la force érosive des cours d'eau

**Fonction épuratrice** : rétention des particules en suspension, réduction des concentrations en nutriment notamment en nitrates (dénitrification), rétention et transformation de micro-polluants organiques (pesticides notamment)

**Fonction écologique** : biodiversité très importante : abritent près de 35% des espèces rares et en danger, milieux spécifiques de 50% de l'avifaune et 30% des espèces végétales\*. Forte productivité végétale et animale

**Fonction climatique** : rôle tampon limitant les changements climatiques globaux (stockage carbone, influence sur le climat local...)

Ces différentes fonctions apportent de multiples services à l'homme : protection contre les inondations, fourniture d'une grande variété de ressources végétales ou animales (produits aquacoles, bois, tourbe, fourrage, produits biochimiques pour la production de médicaments...), ressources génétiques, activités récréatives (chasse, pêche, tourisme...).



Prairies humides



Mégaphorbiaies



Fourrés et boisements  
marécageux



Roselière / Cariçaie



Ripisylve



Zones humides artificialisées

### Livret de présentation de l'inventaire ZH :

- A destination des élus et des services urbanisme
- Pour une information complète sur l'étude ZH
- Mobilisation lors des portés à connaissance des PLU
- Conception SCE - CLE Orge-Yvette







## Les outils mobilisés dans le cadre de l'étude ZH

**Prélocalisation des zones humides**  
PLU de Ballainvilliers

**SAGE Orge-Yvette**

Pour un développement durable des collectivités

**Etape n°1 : IDENTIFIER**

**Cartographier les zones humides** de la collectivité au 1/25000<sup>ème</sup>. La CLE transmet aux communes la carte de prélocalisation réalisée en 2017.

**Vous souhaitez vérifier le caractère humide de certaines parcelles ?**

Contactez l'équipe d'animation de la CLE ! Dans le cadre de l'étude d'inventaire des zones humides du SAGE, des prospections de terrain seront réalisées en 2017-2018 sur les secteurs à enjeux.

**Etape n°2 : DIAGNOSTIQUER**

Rapport de présentation : Intégrer la carte des zones humides et identifier les secteurs à préserver, restaurer ou valoriser. **Décrire l'état écologique et les fonctions de ces milieux** (zone inondable, recharge de nappe...)

*PADD/OAP* : Les milieux fonctionnels doivent être encadrés par des orientations et objectifs précis.

**Etape n°3 : REGLEMENTER**

**Classer les milieux dans le zonage du PLU :**

- ❖ Zone Naturelle (N)
- ❖ Zone Naturelle humide à protéger (ZNhp)
- ❖ Zone Agricole humide (AZh)
- ❖ Zone Naturelle trame verte et bleue (Ntvb)
- ❖ Zone Agricole trame verte et bleue (ANvb)
- ❖ Espace Boisé Classé (EBC)

**Article L123-1** du Code de l'Urbanisme pour le zonage N(zh) interdit : Construction, changement d'usage du sol, remblais, imperméabilisation, affoulement, exhaussement.

**Article 13** : Interdire la plantation d'espèces invasives et préconiser les essences locales.

**Article L123-1-5-III-2°** du Code de l'Urbanisme pour la préservation des mares et de leur alimentation en eau

**Article 2 du Code de l'Urbanisme** : Conditions d'usage et d'occupation du sol pouvant préserver les zones humides. Bande de 6m de part et d'autre des cours d'eaux, depuis le haut des berges.

### Maquette de fiche ZH pour les communes :

- Identifier, Diagnostiquer, Réglementer
- Carte de pré-localisation fourni avec la fiche à l'échelle de la commune
- Conception CLE Orge-Yvette

Projet de fiche annexe pour les projets d'urbanisme (règles de compensation, dispositions du SAGE, exemples...)



Rapport  
d'activités et  
bilan financier  
2016

Programme  
d'actions 2017

Budget  
prévisionnel  
2017

Infl'Eau CLE

## Actualisation du site internet de la CLE



**SAGE Orge-Yvette**

Actualités | Le SAGE | Le territoire | La CLE | Publications | Contacts

### La Commission Locale de l'Eau

#### Le mot du Président

L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. C'est un bien précieux et qu'il faut préserver et gérer de manière raisonnée et raisonnable.

L'eau est l'affaire de tous : citoyens, industriels, pêcheurs, agriculteurs, collectivités, Etat...

C'est pourquoi l'ensemble des acteurs du bassin versant de l'Orge-Yvette s'est engagé dans une démarche participative visant à mieux préserver, partager et valoriser cette ressource : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Orge-Yvette.

Le SAGE Orge-Yvette, initié en 1995 et approuvé en 2006, entre en phase de révision en 2010. C'est la Commission Locale de l'Eau (CLE), composée d'élus, d'usagers et de représentants des services de l'Etat, qui en a la charge.

Ce site vous permettra de mieux connaître cette procédure, de suivre l'état d'avancement et de consulter les différents documents réalisés.

**Claude JUVANON**  
Président de la CLE Orge-Yvette

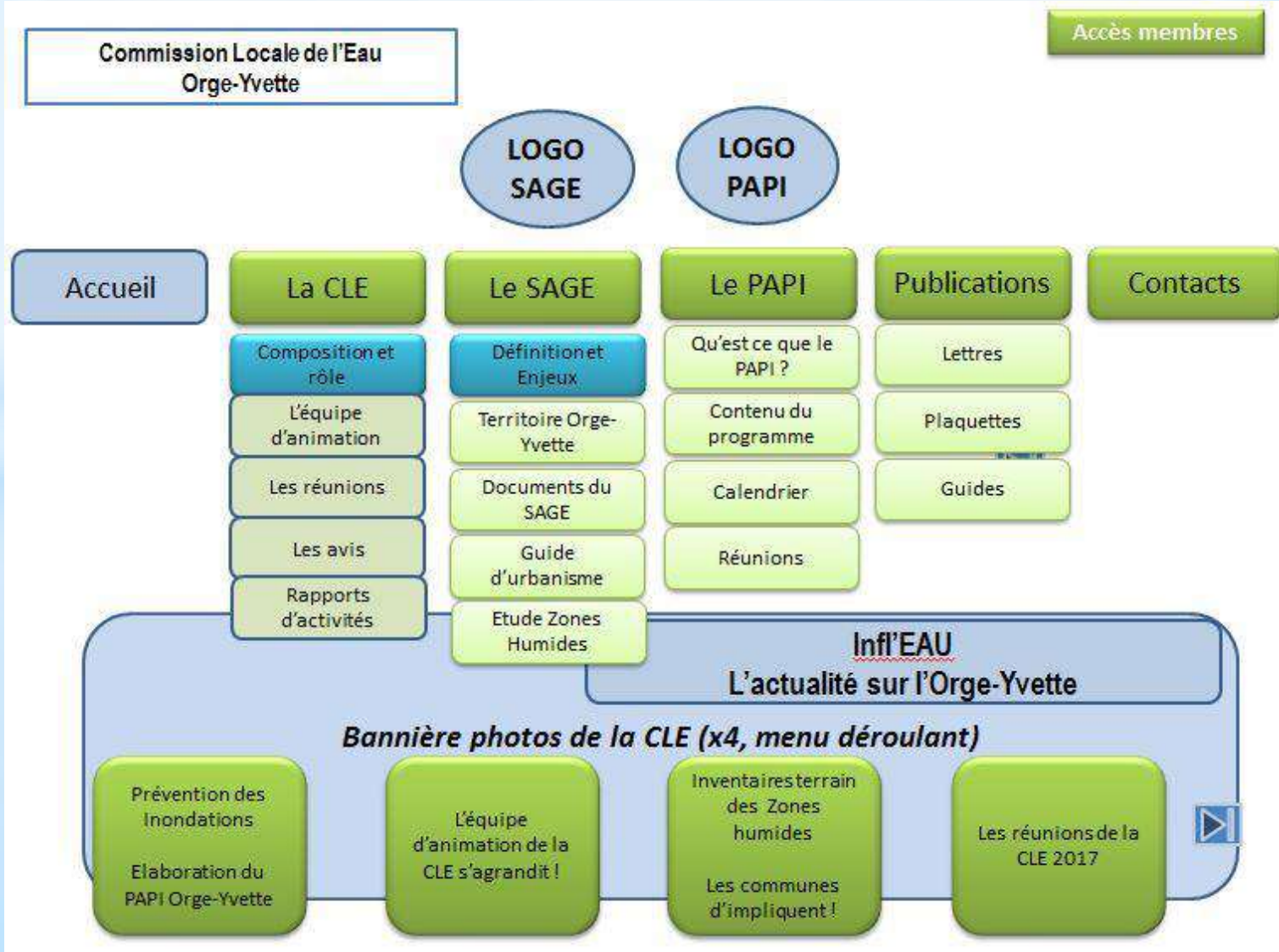
#### La cellule d'animation de la CLE

Les missions de la cellule d'animation pendant la phase de mise en oeuvre du SAGE sont les suivantes :

[Dossier Loi sur l'eau](#)



# Actualisation du site internet de la CLE





# PAPI d'intention ORGE-YVETTE

Bureau de la CLE - 20 mars 2017





**Budget prévisionnel 2017**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Chap. 011 Charges à caractère général	125 850,00 €	Chap. 013 Atténuation de charges	0,00 €
Chap. 012 Charges de personnel	90 900,00 €	Chap. 70 Produits des services (participation des budgets annexes)	
Chap. 65 Autres charges de gestion courantes (indemnités élus)	100,00 €	Chap. 74 Dotations et participations (subventions)	261 919,97 €
Chap. 042 Opérations d'ordre (transfert entre sections)	5 300,00 €	Chap. 75 Autres produits de gestion courante	1 500,00 €
022 Dépenses imprévues	8 000,00 €	Chap. 77 Produits exceptionnels	0,00 €
023 Virement à la section d'investissement	31 566,56 €	002 Résultat d'exploitation reporté (excédent fctmt reporté)	0,00 €
002 Résultat d'exploitation reporté (déficit fctmt reporté)	1 703,41 €		
<b>TOTAL</b>	<b>263 419,97 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>263 419,97 €</b>



**Budget prévisionnel 2017**

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	Chap.10 Immobilisations corporelles (1068 excédent de fctmt capitalisé)	0,00 €
Chap. 20 Immobilisations incorporelles	115 000,00 €	Chap. 13 Subventions d'investissement	36 000,00 €
Chap. 21 Immobilisations corporelles	2 000,00 €	Chap. 040 Opérations d'ordre (transfert entre sections)	5 300,00 €
Chap. 23 Immobilisations en cours	4 000,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	31 566,56 €
		001 Solde d'exécution de la section d'invnt reporté (excédent invt)	48 133,44 €

<b>TOTAL</b>	<b>121 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>121 000,00 €</b>
--------------	---------------------	--------------	---------------------





## Budget prévisionnel 2017

M14 CLE	BP 2016	BP 2017
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>133 460,61 €</b>	<b>263 419,97 €</b>
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>60 750,00 €</b>	<b>125 850,00 €</b>
60612 Énergie - électricité	300,00	0,00 €
60622 Carburants	900,00	500,00 €
60632 Fournitures de petit équipement	600,00	0,00 €
6064 Fournitures administratives	600,00	500,00 €
6132 Locations immobilières	5 200,00	6 000,00 €
614 Charges locatives et de copropriété	2 000,00	0,00 €
615515 Matériel roulant	700,00	700,00 €
6156 Maintenance (site internet - ovh)	600,00	100,00 €
6161 Multirisques (assurance véhicule)	850,00	850,00 €
617 Études et recherches (étude inventaire ZH)	40 000,00	110 000,00 €
6182 Documentation générale et technique	300,00	0,00 €
6184 Versements à des organismes de formation	400,00	100,00 €
6231 Annonces et insertions	1 300,00	1 000,00 €
6236 Catalogues et imprimés	2 000,00	2 000,00 €
6237 Publications	0,00	200,00 €
6251 Voyages et déplacements	1 000,00	0,00 €
6256 Missions	500,00	400,00 €
6257 Réceptions	300,00	300,00 €
6261 Frais d'affranchissement	2 000,00	1 000,00 €
6262 Frais de télécommunications	1 200,00	1 200,00 €
6281 Concours divers (Cotisations) - CEPRI	0,00	1 000,00 €
<b>012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>66 500,61 €</b>	<b>90 900,00 €</b>



## Budget prévisionnel 2017

<b>012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>66 500,61 €</b>	<b>90 900,00 €</b>
6331 Versement de transport	710,00	700,00 €
6332 Cotisations versées au f.n.a.l.	500,00	200,00 €
6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	1 450,00	1 000,00 €
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunératio	100,00	0,00 €
64131 Rémunérations	37 000,00	65 000,00 €
64138 Autres indemnités	6 000,00	10 000,00 €
6451 Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	12 230,61	10 000,00 €
6453 Cotisations aux caisses de retraites	1 460,00	2 000,00 €
6454 Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	3 000,00	2 000,00 €
6458 Cotisations aux autres organismes sociaux	4 000,00	0,00 €
6475 Médecine du travail, pharmacie	50,00	0,00 €
<b>022 DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>
022 Dépenses imprévues	0,00 €	8 000,00 €
<b>023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>31 566,56 €</b>
023(ordre) Virement à la section d'investissement	0,00 €	31 566,56 €
<b>042 OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>6 110,00 €</b>	<b>5 300,00 €</b>
675(ordre) Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00 €	0,00 €
6811(ordre) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	6 110,00 €	5 300,00 €
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>100,00 €</b>	<b>100,00 €</b>
6535 Formation des élus	100,00 €	100,00 €
<b>002 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 703,41 €</b>
D002	0,00 €	1 703,41 €





## Budget prévisionnel 2017

M14 CLE	BP 2016	BP 2017
<b>RECETTE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>134 760,61 €</b>	<b>263 419,97 €</b>
<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE</b>	<b>58 766,61 €</b>	<b>0,00 €</b>
002 Résultat d'exploitation reporté	58 766,61 €	0,00 €
<b>013 ATTENUATION DE CHARGES</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	6 000,00 €	0,00 €
<b>74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>68 494,00 €</b>	<b>261 919,97 €</b>
7472 Régions	0,00 €	18 400,00 €
7473 Départements	12 857,00 €	18 400,00 €
74758 Autres groupements (participation des syndicats)	10 780,00 €	139 119,97 €
7478 Autres organismes (AESN)	44 857,00 €	86 000,00 €
<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>
758 Produits divers de gestion courante (chèques déjeuner)	1 500,00 €	1 500,00 €
<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
7718 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
7788 Produits exceptionnels divers	0,00 €	0,00 €





## Budget prévisionnel 2017

M14 CLE	BP 2016	BP 2017
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>46 691,62 €</b>	<b>121 000,00 €</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
<b>020 Dépenses imprévues</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
020 Dépenses imprévues	10 000,00 €	0,00 €
<b>20 Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>115 000,00 €</b>
2031 Frais d'études (bureau d'études PAPI)	0,00 €	110 000,00 €
2051 Concessions et droits similaires (site web)	0,00 €	5 000,00 €
<b>21 Immobilisations corporelles</b>	<b>36 691,62 €</b>	<b>2 000,00 €</b>
2181 Installations générales, agencements et aménagements	9 500,00 €	0,00 €
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	8 694,69 €	1 000,00 €
2184 Mobilier	18 496,93 €	1 000,00 €
<b>23 Immobilisations en cours</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>
237 Avances sur commandes d'immobilisations incorporelles	0,00 €	4 000,00 €



## Budget prévisionnel 2017

M14 CLE	BP 2016	BP 2017
<b>RECETTE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>46 691,62 €</b>	<b>121 000,00 €</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>40 581,62 €</b>	<b>48 133,44 €</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 581,62 €	48 133,44 €
<b>021 Virement de la section de fonctionnement (recettes)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>31 566,56 €</b>
021(ordre) Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	31 566,56 €
<b>024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	0,00 €	0,00 €
<b>040 Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>6 110,00 €</b>	<b>5 300,00 €</b>
192(ordre) Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €
28031(ordre) Amortissements des frais d'études	3 049,80 €	2 055,00 €
28181(ordre) Installations générales, agencements et aménagements divers	31,04 €	30,00 €
28182(ordre) Matériel de transport	1 750,00 €	1 750,00 €
28183(ordre) Matériel de bureau et matériel informatique	1 089,70 €	1 270,00 €
28184(ordre) Mobilier	189,46 €	195,00 €
<b>041 Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
2031(ordre) Frais d'études	0,00 €	0,00 €
2318(ordre) Autres immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €
238(ordre) Avances versées sur commandes d'immobilisations co	0,00 €	0,00 €
<b>10 Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
10222 FCTVA	0,00 €	0,00 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	0,00 €
<b>13 Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>
1312 Régions	0,00 €	0,00 €
1313 Département (subvention bureau d'études PAPI 40% sur le HT)	0,00 €	36 000,00 €
<b>27 Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
275 Dépôts et cautionnements versés	0,00 €	0,00 €

Rapport  
d'activités et  
bilan financier  
2016

Programme  
d'actions 2017

Budget  
prévisionnel  
2017

Infl'Eau CLE

## Prochaines réunions à la CLE

- AG de la CLE Fin avril - début mai
- COTECH PAPI le 27 mars





## MERCI DE VOTRE ATTENTION

Commission Locale de l'Eau Orge-Yvette

Président de la CLE : Claude JUVANON [claude.juwanon@siarnc.fr](mailto:claude.juwanon@siarnc.fr)

Animatrice de la CLE & SAGE : Cynthia GAUER [cynthia.gauer@orge-yvette.fr](mailto:cynthia.gauer@orge-yvette.fr)

Chargée de mission PAPI Orge-Yvette : Wendy GUILBAUD [wendy.guilbaud@orge-yvette.fr](mailto:wendy.guilbaud@orge-yvette.fr)

Tél : 01 69 31 05 82